

# Extrait du Registre des Arrêtés du Maire

Nous, Maire de la commune de REDESSAN,

A2026 - 088

## ARRETE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Maire de Redessan,

**Vu** le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal n°D2026 – 051 en date du 15 avril 2026, fixant à 16 (seize) le nombre des membres du conseil d'administration ;

**Vu** les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

### ARRETE

#### Article 1 :

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- 1 – Pépito GALLEGO
- 2 – Muriel KAIL
- 3 – Geneviève GALEA
- 4 – Corinne RICHARD
- 5 – Marc RUGGIRELLO
- 6 – Karine FERNANDEZ
- 7 – Isabelle BAILLY
- 8 – Chantal LEMAREC

#### Article 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

#### Article 3 :

- Le Maire de la Commune de REDESSAN ;
- La Secrétaire Générale ;

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié, notifié à l'intéressé, transmis à Monsieur le Préfet, Représentant de l'Etat et inscrit au recueil des actes administratifs.

Fait à Redessan, le 16 avril 2026

Jules FERNANDEZ,

Maire de REDESSAN



REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2026

Application agréée e-lesjalle.com

99\_AR-059-213002116-20260416-A2026\_088-4